



Cabinet FONT GUILLOT

■ Parc d'Activités du Crêt de Mars
42150 La Ricamarie

■ Tél. : 04 77 80 06 86
Fax : 04 77 57 19 48
Email : cabexfg@cabinetfontguillot.fr
Site Internet : www.cabinet-fontguillot.fr

FONDATION RADIO ESPERANCE

**9 avenue Benoît Charvet
42000 SAINT-ETIENNE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice comptable du 01/01/2018 au 31/12/2018

- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS



■ Parc d'Activités du Crêt de Mars
42150 La Ricamarie

■ Tél. : 04 77 80 06 86

Fax : 04 77 57 19 48

Email : cabexfg@cabinetfontguillot.fr

Site Internet : www.cabinet-fontguillot.fr

FONDATION RADIO ESPERANCE
9 Avenue Benoît CHARVET
42000 SAINT ETIENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2018**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels la fondation RADIO ESPERANCE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A LA RICAMARIE

le 17 mai 2019

Cabinet FONT-GUILLOT

Pierre GUILLOT

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement	5 933	4 773	1 160	2 478	1 318	53.20
	Concessions, Brevets et droits similaires	65 088	19 377	45 710	52 180	6 470	12.40
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 435		1 435	1 435		
	Constructions	364 574	233 912	130 663	148 163	17 500	11.81
	Installations techniques Matériel et outillage	423 172	382 857	40 315	72 612	32 297	44.48
	Autres immobilisations corporelles	135 027	107 301	27 726	45 526	17 800	39.10
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total I		995 229	748 220	247 009	322 395	75 386	23.38
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 293		4 293	800	3 493	436.59
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	3 960		3 960	11 160	7 200	64.52
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	2 217 422	200 091	2 017 331	2 088 666	71 334	3.42
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	288 639		288 639	390 829	102 190	26.15
	Charges constatées d'avance (3)	7 315		7 315	7 362	47	0.64
	Total III	2 521 630	200 091	2 321 539	2 498 817	177 279	7.09
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 516 859	948 311	2 568 548	2 821 212	252 664	8.96

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 139 648	1 139 648		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 351 150	1 357 763	6 613	0.49
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	211 433	6 613	204 820	NS
	Autres fonds associatifs				
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	2 279 364	2 490 798	211 433	8.49
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques	47 172		47 172	
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Fonds dédiés sur autres ressources	139 047	218 836	79 789	36.46
	Total III	186 219	218 836	32 617	14.90
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	6 121	4 098	2 023	49.37
	Emprunts et dettes financières divers	6 098	6 098		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 375	30 960	4 416	14.26
	Dettes fiscales et sociales	15 371	68 361	52 990	77.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	40 000	2 062	37 938	NS
	Total IV	102 965	111 579	8 614	7.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 568 548	2 821 212	252 664	8.96

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

62 965 109 517

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Edité le 15/05/2019 à 10:09

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET SECA FOREZ

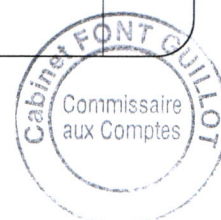


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	26 287	30 058	3 771	12.55
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 016	5 566	3 550	63.78
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 584	4 226	12 358	292.40
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	698 060	729 868	31 808	4.36
Total I	742 947	769 718	26 771	3.48
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	217 277	229 429	12 152	5.30
Impôts, taxes et versements assimilés	7 824	11 789	3 965	33.63
Salaires et traitements	157 502	246 610	89 109	36.13
Charges sociales	24 484	66 535	42 051	63.20
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	81 219	92 164	10 945	11.88
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	430 261	332 310	97 950	29.48
Autres charges (2)	38 491	48 450	9 959	20.56
Total II	957 059	1 027 288	70 230	6.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	214 111	257 570	43 459	16.87
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	28 580		13 490		15 090	111.85
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 849		19 240		6 391	33.22
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 679		154 340		142 661	92.43
Total V	53 108		187 071		133 963	71.61
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions	200 476		12 463		188 013	NS
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 993		3 529		1 464	41.48
Total VI	205 469		15 992		189 476	NS
2. Résultat financier (V-VI)	152 361		171 078		323 439	189.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	366 472		86 492		279 980	323.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	148		1 069		921	86.18
Produits exceptionnels sur opérations en capital	128 099		100 035		28 064	28.05
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	128 247		101 104		27 143	26.85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	40		2 327		2 287	98.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 785				5 785	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	47 172				47 172	
Total VIII	52 997		2 327		50 670	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	75 249		98 777		23 527	23.82
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	924 302		1 057 893		133 590	12.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 215 525		1 045 608		169 917	16.25
Solde intermédiaire	291 222		12 285		303 507	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	103 737		11 100		92 637	834.57
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	23 948		29 998		6 050	20.17
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	211 433		6 613		204 820	NS



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat	77 164	90 587	13 422	14.82
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	77 164	90 587	13 422	14.82
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	77 164	90 587	13 422	14.82
Prestations				
TOTAL	77 164	90 587	13 422	14.82



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A compter du 01/09/2018, l'activité de production de programmes radiophoniques est transférée à l'association Espérance-Médias. La fondation se concentrera désormais sur les moyens d'actions autres que la réalisation et la fourniture de programmes audiovisuels.

Une provision pour litige d'un montant de 47 172 € a été callée sur la demande du salarié.

Une dépréciation des titres financiers d'un montant de 200 091 € a été comptabilisée dans les comptes au 31/12/2018 selon le cours des titres à cette même date.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

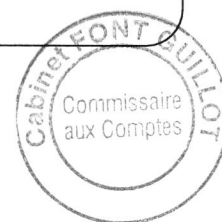
Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La Fondation Radio Espérance a été créée par décret du 28 août 2007 qui a reconnu la fondation comme établissement d'utilité publique.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

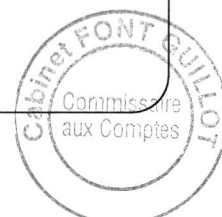
Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	5 933		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 088		
Terrains	1 435		
Constructions sur sol propre	207 080		
Constructions sur sol d'autrui	34 011		
Installations générales agencements aménagements des constructions	123 484		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	513 183		11 619
Installations générales agencements aménagements divers	41 069		
Matériel de transport	60 897		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 300		
Emballages récupérables et divers	32 960		
TOTAL	1 035 418		11 619
TOTAL GENERAL	1 106 439		11 619

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			5 933	5 933
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			65 088	65 088
Terrains			1 435	1 435
Constructions sur sol propre			207 080	207 080
Constructions sur sol d'autrui			34 011	34 011
Installations générales agencements aménagements constr.			123 484	123 484
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		101 630	423 172	423 172
Installations générales agencements aménagements divers			41 069	41 069
Matériel de transport		21 199	39 698	39 698
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 300	21 300
Emballages récupérables et divers			32 960	32 960
TOTAL		122 829	924 209	924 209
TOTAL GENERAL		122 829	995 229	995 229

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 454	1 318		4 773
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	12 907	6 470		19 377
Constructions sur sol propre	73 974	8 037		82 011
Constructions sur sol d'autrui	32 707	1 303		34 011
Installations générales agencements aménagements constr.	109 730	8 161		117 890
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	440 571	43 916	101 630	382 857
Installations générales agencements aménagements divers	41 069			41 069
Matériel de transport	42 690	11 359	15 414	38 636
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 441	655		21 096
Emballages récupérables et divers	6 500			6 500
TOTAL	767 682	73 431	117 043	724 070
TOTAL GENERAL	784 044	81 219	117 043	748 220



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 318				
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 470				
Constructions sur sol propre	8 037				
Constructions sur sol d'autrui	1 303				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 161				
Instal.techniques matériel outillage indus.	43 916				
Matériel de transport	11 359				
Matériel de bureau informatique mobilier	655				
TOTAL	73 431				
TOTAL GENERAL	81 219				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 139 648				1 139 648
Réserves :					
Autres réserves	1 357 763	6 613	6 613	6 613	1 351 150
RESULTAT DE L'EXERCICE	6 613			204 820	211 433
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	2 490 798	6 613	6 613	211 433	2 279 364

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		47 172			47 172
TOTAL		47 172			47 172

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	12 463	200 476	12 849		200 091
TOTAL	12 463	200 476	12 849		200 091
TOTAL GENERAL	12 463	247 648	12 849		247 263
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		105 167			
financières		200 476	12 849		
exceptionnelles		47 172			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	3 960	3 960	
Charges constatées d'avance	7 315	7 315	
TOTAL	11 275	11 275	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 121	6 121		
Emprunts et dettes financières divers	6 098		6 098	
Fournisseurs et comptes rattachés	35 375	35 375		
Personnel et comptes rattachés	3 872	3 872		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 499	11 499		
Produits constatés d'avance	40 000	40 000		
TOTAL	102 965	96 867	6 098	

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Offrandes messes	4 046	4 046	4 046	14 008	14 008
Célébra° messes posthume	300	300			300
Opération carême	1 651	1 651			1 651
Dîme : aide aux radios	109 375	109 375		8 440	117 815
Moyen de comm° sociale	99 964	99 964	99 691		273
Icônes	3 500	3 500		1 500	5 000
TOTAL	218 836	218 836	103 737	23 948	139 047

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

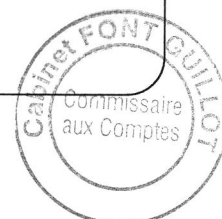
Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 909
Dettes fiscales et sociales	5 252
Total	15 161

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 315
Total	7 315
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	40 000
Total	40 000

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 248euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	2 518
Total (1)	2 518

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel a été estimé à la somme de 2 518 €, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Profil de carrière à: décroissance faible
- Turn over: moyen
- Taux d'actualisation: 1.57%

Le taux d'actualisation est le taux d'émission des obligations du secteur privé en euros : iBoxx, fonction de la durée des engagements : Corporate AA10+ (10 ans et +).



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

La sensibilité de la variation du taux de + ou - 10% est la suivante :

- Taux de 1.41 % : IFC de 2 599 € soit une variation de + 81 €
- Taux de 1.73 % : IFC de 2 440 € soit une variation de - 78 €

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

N° de compte	Libellé	Prix d'achat	Valeur au 31/12/18	moins value latente au 31/12/18	plus value latente au 31/12/18
50311600	Sanofi	5 114,78	4 993,56	121,22	
50311700	Veolia Environnement	5 479,30	4 759,40	719,90	
50312100	Total	4 834,76	5 911,04		1 076,28
50313800	Atos	9 696,03	5 503,96	4 192,07	
50314200	AXA	5 418,57	4 337,80	1 080,77	
50315500	Bouygues	5 134,80	5 077,08	57,72	
50316500	Air Liquide	7 444,53	8 676,00		1 231,47
50316700	OFI Precious Metals I FCP 4DEC	17 606,11	16 769,19	836,93	
50316900	DNCA Invest Alpha Bonds I 4DEC	12 516,40	12 402,04	114,37	
50317000	Orange	4 998,44	5 138,27		139,83
50317100	Schneider Electric	8 945,98	7 763,60	1 182,39	
50317300	Renault	5 397,08	3 927,60	1 469,48	
50317500	Pernod Ricard	4 961,98	6 448,50		1 486,52
50317800	Abn Amro Group	5 343,91	4 580,42	763,49	
50318400	Seb	5 345,25	3 609,60	1 735,65	
50318500	LVMH Moet Hennessy Vuitton	7 143,03	7 487,80		344,77
50318600	Caixabank	7 096,14	5 568,64	1 527,50	
50811700	Mam High Yield 3D	148 139,47	138 633,93	9 505,54	
50812000	MAM Taux Variables	16 230,40	16 481,57		251,16
50812300	Mam Euro Plus 2021 C	107 429,48	102 820,83	4 608,66	
50812400	EDR FUND BD ALLOCAT I EUR 3D	14 317,97	13 898,27	419,70	
50812500	AB American GRW Ptfihed C 3D	7 367,16	6 977,68	389,48	
50812600	Tikehau taux variable	8 981,61	8 890,15	91,46	
50821000	MAM Obli convertibles C	155 648,33	19 121,02		1 358,51
50821000	MAM Obli convertibles C		125 077,33	12 808,50	
50822000	MAM Entreprises Familiales C		78 995,58	24 827,62	
50822000	MAM Entreprises Familiales C		148 877,82	46 791,01	
50831300	Moninvest C	289 106,62	298 886,91		9 780,29
50831400	Vontobel US Equity CL HI C	7 223,66	6 729,47	494,19	
50832100	Athena Duo	140 000,00	80 575,00	19 425,00	
50832100	Athena Duo		32 230,00	7 770,00	
50833000	Horizon Placement 2016 C	19 588,27	19 666,70		78,43
50836000	Proclero	219 116,43	223 248,26		4 131,83
50839300	Athena Optimum 2	100 000,00	81 851,00	18 149,00	
50839400	Duocall Atlantique 2	100 000,00	81 109,00	18 891,00	
50839500	Athena Plus	97 000,00	78 048,14	18 951,86	
50841000	MAM High Yield	20 767,15	20 460,40	306,76	
50843000	MAM Asia	14 155,23	13 717,43	437,80	
50844000	MAM America C	9 053,30	10 619,47		1 566,52
50847000	MAM Short Term Bonds C	41 281,52	41 005,16	276,36	
50848000	MAM Flexible Bonds C	20 584,12	20 838,69		254,57
50871000	SCPI Multimobilier 2	99 840,00	104 130,00		4 290,00
50871100	SCPI Pierval Sante	100 000,00	100 000,00	-	
50871200	Foncière sélection régions	52 000,00	49 854,50	2 145,50	



Emplois	(1) CR	(3) Public	Ressources	(2) CR	(4) Public
1 - Missions sociales					
1.1 - Réalisées en France	759 582,22	283 290,95	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	T1	0,00
Actions réalisées directement					
Productions d'émissions de radio	759 582,22	283 290,95	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	T1	283 290,95
Diffusion de programmes de radio en FM	309 463,60	283 290,95	2 - Autres Fonds privés		283 290,95
Diffusion programmes radio par Internet	192 310,44	283 290,95	2.1.1 - Dons et legs collectés auprès des M & A B membres et autres bienfaiteurs		283 290,95
Programmes de radio spécialisés	76 827,49	283 290,95	Dons manuels non affectés		283 290,95
	5 518,96	0,00	Dons manuels affectés	0,00	0,00
	34 806,71	17 755,73	Legs et autres libéralités non affectés	0,00	0,00
			Legs et autres libéralités affectés	0,00	0,00
Versement à d'autres organismes					
Subventions aux radios en France	450 118,62	23 243,11	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00	0,00
Aides autres moyens communications sociales	271 647,95	17 531,84	2.1.1 - Dons et legs collectés auprès des M & A B membres et autres bienfaiteurs		530 813,88
Actions d'info et de sensibilité du public	154 762,37	0,00	Dons manuels non affectés		530 813,88
Autres aides et frais	21 645,56	5 711,27	Dons manuels affectés		447 876,38
	2 062,74	0,00	Dons auditeurs WS		397 962,74
			Dons manuels affectés		49 913,64
1.2 - Réalisées à l'étranger	0,00	0,00	Offrandes de messes	82 937,50	
Actions réalisées directement	0,00	0,00	pour autres moyens de com sociales	35 954,00	
			Autres dons manuels affectés	45 483,50	
			Legs et autres libéralités non affectés	1 500,00	
Versement à un organisme central ou d'autres organismes	0,00	0,00		0,00	
2 - Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel et de traitement des dons	61 989,70	0,00	2.2 - Autres fonds privés	0,00	
	61 989,70	0,00	3 - Subventions et autres concours publics		
3 - Frais de fonctionnement			Aide à l'emploi	2 015,78	
Frais de fonctionnement	146 304,70	0,00	4 - Autres produits	95 332,81	
Commissions contrôle et de certification	96 665,42	0,00	Ventes de produits et services	22 502,65	
Frais de fonctionnement des instances	10 173,40	0,00	Remboursements divers	16 584,53	
Gestion du patrimoine immobilier	816,60	0,00	Produits financiers	37 656,07	
Charges Financières	27 717,22	0,00	Revenus immobiliers	10 053,24	
Moins values	9 208,39	0,00	Produits de cessions d'éléments d'actif	5 785,42	
	1 723,67	0,00	Autres produits	2 750,90	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au CR	967 876,62	283 290,95	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au CR	911 453,42	
II - Dotations aux provisions	247 647,98		II - Reprises des provisions	12 848,69	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	23 948,02		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (utilisées au cours de l'exercice N)	103 737,02	
Engagements à réaliser sur ressources collectées auprès du Public			Report des sur ressources collectées auprès du Public		
Engagements à réaliser sur ressources auprès des M & A B			Report des ressources collectées auprès des M & A B		
Engagements à réaliser sur autres ressources			Report des autres ressources		
IV - Excédent des ressources de l'exercice	0,00		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	T4	
Total général	1 239 472,62		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	211 433,49	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T5	0,00	Total général	1 239 472,62	
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations collectées auprès du public	T5 bis	0,00			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3+ T5-T5bis	283 290,95	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	283 290,95
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 +T2+T4-T6	0,00
Évaluation des contributions volontaires en nature					
1 - Missions sociales			Bénévolat	77 164,41	
2 - Frais de recherche de fonds	12 299,42		Prestations en nature	0,00	
3 - Frais de fonctionnement et autres charges	64 864,99		Don en nature	0,00	
Total	77 164,41		Total	77 164,41	

Commissaire aux Comptes

Notes annexes au Compte d'Emploi annuel des Ressources
Exercice comptable du 01/01/2018 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

Cadre légal de référence du Compte d'emploi annuel des ressources (CER)

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER)

Les organismes faisant appel à la générosité publique doivent établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses (cf. loi n°91-772 du 7 août 1991).

Tout organisme pouvant recevoir des dons peut faire appel à la générosité du public. Un appel à la générosité du public, selon la loi n°91-772 du 7 août 1991, se caractérise par la nature de la cause soutenue, le caractère national de l'appel et l'indifférence de la forme de l'appel.

La Fondation Radio Espérance rentre dans la liste des organismes tenus à l'établissement du CER.

Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

Règles et méthodes comptables utilisées

Les comptes de la Fondation Radio Espérance sont établis en accord avec les règles du plan comptable général et les règles spécifiques du règlement comptable CRC 99-01.

Le tableau du compte d'emploi des ressources est établi selon les principes de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

Règles de passage du compte de résultat au CER

La notion de générosité du public retenue au sein de la Fondation Radio Espérance se caractérise par l'absence de lien préétabli entre la fondation et le destinataire de l'appel (Cf. Rapport public 1998 de la Cours des Comptes).



Par nature, les principales ressources de la Fondation Radio Espérance sont enregistrées en « produits divers de gestion courante ».

Avec la définition de la générosité du public, les « produits divers de gestion courante » sont décomposés en cinq grandes catégories. Il s'agit, des « dons des membres et autres bienfaiteurs », des « dons provenant du mécénat sans contrepartie des entreprises », des « dons provenant de la générosité du public », « des legs et donations » et des « autres produits divers de gestion courante ».

Dons des membres et autres bienfaiteurs : Sont comptabilisés dans ces comptes, les dons reçus des personnes avec lesquelles un lien préétabli avec la fondation peut-être clairement identifié. Ces ressources collectées auprès des membres et autres bienfaiteurs sont reçus à la suite d'un appel lancé exclusivement à leur attention ou sont versées spontanément.

Dons provenant de la générosité du public : Sont comptabilisés dans ces comptes, les dons reçus à la suite d'un appel à la générosité du public ou ceux reçus au cours d'une période d'appel à la générosité du public dont l'origine ne peut pas être clairement établie avec les outils informatiques actuels.

Les lignes du compte de résultat analytique sont reprises dans les colonnes (1) et (2) du CER.
Le compte de résultat analytique est établi à partir du plan comptable analytique.

Les comptes de la classe 6 du plan comptable général sont répartis dans les comptes analytiques en fonction des définitions des missions sociales retenues par le conseil de surveillance qui s'est réuni le 20 novembre 2009. Les masses ainsi obtenues constituent la colonne (1) du CER.

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

CR CER	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles	Dotations aux amortissements - Charges d'exploitation	Total Emplois
Missions sociales	111 332,03	594 157,81	0,00	2 924,71	51 167,67	759 582,22
Frais de recherche de fonds	11 506,27	48 710,30	0,00	0,00	17 281,13	77 497,70
Frais de fonctionnement et autres charges	59 147,59	50 985,17	4 992,70	2 900,71	284 366,53	402 392,70
Total Charges	181 985,89	693 853,28	4 992,70	5 825,42	352 815,33	1 239 472,62

Emplois

Définition des missions sociales

Les missions sociales découlent du but de la fondation Radio Espérance décrit par les définitions de son objet et de ses moyens d'action. Ces définitions sont inscrites dans les articles 1 et 2 des statuts.

Les actions énumérées dans le compte annuel d'emploi des ressources sont réalisées en France ou à l'étranger, directement ou par l'intermédiaire d'autres organismes.

Missions sociales de la Fondation Radio Espérance :

- Aide à la radiodiffusion : Auprès des établissements de radiodiffusion au sens de l'INSEE.
Ces aides revêtent plusieurs formes. Ce sont des subventions allouées en une fois ou par des versements réguliers. La Fourniture de programmes audiovisuels : Programmes réalisés avec les moyens humains, techniques ou financiers de la fondation Radio Espérance et mis à la disposition d'autres établissements de moyens de communications sociales. La diffusion de programmes de radio sur différents supports disponibles (FM, Internet...).
- Aides aux établissements de moyens de communications sociales
- Bourse de formation aux moyens de communications sociales
- Actions caritatives : Opération Carême
- Actions d'informations et de sensibilité du public liées aux missions sociales
- Autres aides et frais

Définition des frais de recherche de fonds

Cette catégorie de dépenses regroupe les frais de lancement des appels à la générosité du public, les frais de recherche de fonds en général et les frais de traitement des dons au niveau informatique et financier.

Les rubriques qui composent cette catégorie de dépenses sont :

- Frais d'appel et de traitement des dons. Ils regroupent notamment les frais d'Appel aux dons et les frais de Traitement des dons et relation donateurs.
- Frais d'appel et de traitement des legs, donations et dons majeurs
- Comités régionaux - frais de fonctionnement.
- Frais de recherche des autres fonds privés Ils regroupent notamment les frais de recherche de Mécénat et parrainage.
- Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics.

Définition des frais de fonctionnement

Cette catégorie de dépenses regroupe les frais de direction générale, de direction financière, de direction administrative et comptable, les frais de personnel, les services généraux, les frais d'information et de communication.

Les rubriques qui composent cette catégorie de dépenses sont :

- Frais d'information et de communications,
- Frais de fonctionnement,
- Commissions de contrôle et de certification,
- Frais de fonctionnement des instances,
- Gestion du patrimoine immobilier,
- Frais de fabrications des produits et services.

Traitement des immobilisations : Rubriques T5 et T5bis du CER

Emplois	Acquisitions de l'exercice	Ressources de l'année affectées à l'investissement		
		Ressources collectées auprès du public	Autres fonds privés : Ressources collectées auprès des membres et autres bienfaiteurs	Autres
Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Site d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel informatique et audio numérique	11 618,96	0,00	11 618,96	0,00
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel et informatique de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	11 618,96	0,00	11 618,96	0,00

Les Ressources

Définition des Ressources collectées auprès du public

Ces ressources comprennent les dons manuels affectés et non affectés, les legs et autres libéralités. Les actions caritatives comme l'Opération Carême sont dans la catégorie « dons manuels affectés ».

Définition des Autres fonds privés

Cette catégorie est composée des dons, legs et autres libéralités collectés auprès des « Membres et autres bienfaiteurs ».

Définition des Subventions et autres concours publics

Ce sont les financements obtenus des organismes internationaux, de l'Union européenne, de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, de la sécurité sociale.

Définition des Autres produits

Les autres produits regroupent les ventes des produits et services, les remboursements divers, les autres produits d'exploitation, les produits financiers et les revenus immobiliers.

Traitement des fonds dédiés : Rubrique IV les Ressources du CER

Tableau 1 :

Fonds dédiés Cumulés au 31/12/2018

Tableau 2 :

Fonds dédiés - Exercice 2018

Tableau 1 Fonds dédiés Cumulés au 31/12/2018	Fonds dédiés au début de l'exercice A1				Recette de l'exercice B1				Sortie de l'exercice C1				Disponible en fin d'exercice D1 =A1+B1-C1				Variation des fonds dédiés E1 = D1 - A1			
	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total
Offrandes de Messes		4 046,00		4 046,00		35 954,00		35 954,00		25 992,00		25 992,00		14 008,00		14 008,00		9 962,00		9 962,00
Donation pour célébration après la mort		300,00		300,00		0,00		0,00		0,00		0,00		300,00		300,00		0,00		0,00
Opération Carême	1 650,70			1 650,70		0,00		0,00		0,00		0,00	1 650,70			1 650,70	0,00			0,00
Dîme - Aide aux radios des pays en voie de développement			109 375,19	109 375,19			8 440,02	8 440,02		0,00		0,00			117 815,21	117 815,21			8 440,02	8 440,02
Moyens de communications sociales		99 964,02		99 964,02		45 483,50		45 483,50		145 174,52		145 174,52				273,00		-99 691,02		-99 691,02
Icone		3 500,00		3 500,00		1 500,00		1 500,00		0,00		0,00				5 000,00		1 500,00		1 500,00
Total	1 650,70	107 810,02	109 375,19	218 835,91	0,00	82 937,50	8 440,02	91 377,52	0,00	171 166,52	0,00	171 166,52	1 650,70	19 581,00	117 815,21	139 046,91	0,00	-88 229,02	8 440,02	-79 789,00

Tableau 2 Fonds dédiés - Exercice 2018	III R - Reapport des ressources affectées collectées non utilisées des exercices antérieurs (utilisées au cours de l'exercice N)				Sortie de l'exercice sur recette de l'exercice - C2 = C1-A2								III E - Engagements à réaliser sur ressources affectées (Disponible en fin d'exercice N)				Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées à la fin de l'exercice - D2 = B2-C2								Variation des fonds dédiés - E2 = D2-A2			
	Utilisation en cours d'exercice des Fonds dédiés du début de l'exercice - A2				Recette de l'exercice - B2				Autres des exercices antérieurs				Engagements à réaliser sur ressources affectées				Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées				Variation des fonds dédiés							
	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total	Auprès du public	Auprès des membres et autres bénéficiaires	Autres	Total				
Offrandes de Messes :		4 046,00		4 046,00		35 954,00				21 946,00							14 008,00		9 962,00		9 962,00			9 962,00				
Donation pour célébration après la mort		0,00		0,00		0,00				0,00							0,00		0,00		0,00			0,00				
Opération Carême	0,00			0,00	0,00				0,00					0,00							0,00			0,00				
Dîme - Aide aux radios des pays en voie de développement			0,00	0,00			8 440,02	8 440,02			0,00						8 440,02				8 440,02			8 440,02				
Moyens de communications sociales		99 691,02		99 691,02		45 483,50				45 483,50							0,00				0,00			-99 691,02				
Icone		0,00		0,00		1 500,00				0,00							1 500,00				1 500,00			1 500,00				
total	0,00	103 737,02	0,00	103 737,02										0,00	15 508,00	8 440,02	23 948,02	0,00	-88 229,02	8 440,02	-79 789,00	0,00	-88 229,02	-79 789,00				

Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont calculées sur la base des tâches réalisées par des bénévoles. La durée de ces tâches est d'une heure par semaine au minimum.

Les règles de calcul utilisées pour déterminer la valorisation retenue dans le compte d'emploi annuel des ressources part de la charge que représenterait le recours à une personne salariée pour effectuer la même tâche (Cf. Conseil de Surveillance du 20/11/09).

Les Évaluation des contributions volontaires en nature pour l'exercice 2018

Prénom	Nom	Activité	Evaluation		
			Durée hebdomadaire	Base valorisation	Valorisation annuelle
Claude	Gallot	Jardinage	2 h / sem.	$9,88 \times 8,667 \times 12 \times 75\% \times 1,33 =$	1 024,99 €
Jeanine	Sabot	Traitement des dons	12 h / sem.	$9,88 \times 52 \times 12 \times 1,33 =$	8 199,61 €
Paulette	Dechandon	Traitement des dons / Administration	6 h / sem.	$9,88 \times 52 \times 6 \times 1,33 =$	4 099,80 €
Jean-Luc	Perchot	Président du directoire	35 h / sem.	$4 000 \times 12 \times 1,33 =$	63 840,00 €
		Total			77 164,41 €
Au 01/01/18					
SMIC horaire :		9,88 €			
SMIC mensuel :		1 498,47 € pour 151,67 h			
Charges sociales :		33 % salaire brut			

Règles d'affectation des coûts directs et indirects

Le plan comptable analytique est bâti selon l'axe de destination des charges et des produits. A l'arrivée des factures et des produits, le choix du compte analytique se fait au cas par cas.

En règle générale, une facture est directement rattachée au(x) poste(s) concerné(s) lorsqu'une dépense à une destination spécifique. Sinon, c'est une répartition particulière qui s'applique en tenant compte de la répartition analytique sur plusieurs postes.

La répartition est soit forfaitaire, soit d'après l'étude chiffrée des résultats antérieurs.

Affectation des ressources collectées par types d'emploi

Les règles d'affectation des ressources collectées par types d'emploi sont :

- Une ressource à contrainte d'affectation est assignée à un poste d'emploi (ex. : Aide à l'emploi).
- Un emploi à contrainte d'utilisation de ressources (ex. : Opération Carême). A l'emploi est assigné un poste analytique de ressource.
- Un emploi associé à une charge ayant une contrainte d'utilisation d'une ressource (ex. : Offrande culturelle). À l'emploi est assigné un poste analytique de ressource.
- Répartition des ressources établie à partir de clefs de répartition déterminées en amont à partir de conventions, des arrêtés de subventions, des budgets d'activité ou par toute autres méthodes forfaitaires.

